

## Les mariés de l'an II



Loin de nous l'idée de vouloir contrarier les auteurs du grand Larousse, mais force est de constater que, au moins une fois, ils se sont trompés. Ce n'est pas à Marseille que Joseph Buonaparte s'est marié, mais ici, à Cuges. C'était en « l'an II de la République française, une et indivisible », autrement dit en 1794. Comme toujours, et comme partout, il faut revenir en arrière pour comprendre pourquoi et comment. Septembre 1793. La Convention, attaquée de l'extérieur comme de l'intérieur, instaure le régime de la Terreur. C'est le début de la chasse aux contre-révolutionnaires, confiée en Basse



Provence à deux « représentants en mission »,

Gasparin et Salicetti. Ces derniers donnent ordre à la municipalité de Cuges « de mettre en état d'arrestation tous les gens qui lui paraîtront suspects ». C'est alors que le Conseil municipal, s'appuyant « sur le dire de plusieurs citoyens », déclare, sans état d'âme aucun, qu'il n'y a qu'un seul suspect à Cuges : André Toussaint Beaumont. C'est le curé du village.

André Toussaint Beaumont a-t-il véritablement rejoint le camp des « infâmes » ? A-t-il été la victime d'un règlement de comptes ? A-t-il servi de bouc émissaire ? Bien malin qui peut le dire aujourd'hui. Toujours est-il que le 22 avril 1794, on apprend que le curé du village a été arrêté. Voilà qui n'arrange pas Joseph Jean Dominique Monfray, alors maire de Cuges : c'est en effet au curé que le Conseil municipal avait confié en 1793 l'enregistrement des actes d'état civil, sans doute parce qu'il était habitué à tenir les registres paroissiaux.

L'arrestation du curé, cela signifie qu'il n'y a plus d'officier public au village. Cela signifie surtout que le maire doit le remplacer. Et ce n'est pas une mince affaire, surtout en 1794 : lors du siège de Toulon, Cuges a dû héberger les soldats blessés. Et, malgré les sacrifices des villageois et leur probable dévouement, les victimes décèdent les unes après les autres. Entre 1794 et 1795, ils seront ainsi 174 à mourir au château, réquisitionné et transformé à la hâte en hôpital de campagne.

Pauvre maire Monfray qui se désole : tous ces actes d'état civil sont une « surcharge journalière de travail », une tâche « aussi pénible que difficile à remplir » qui, de plus, l'empêche de donner toutes « ses attentions à l'administration de la commune ». Il a beau rappeler que « le respectable montagnard Maignet » accepte que l'on confie les actes de naissance et les actes de décès à deux citoyens différents, les bonnes volontés sont rares, inexistantes même. Si bien que le 1er août 1794, puisqu'il y a un mariage à officialiser, Joseph Jean Dominique Monfray se trouve obligé d'assumer la charge d'officier public. Et c'est donc devant lui que, à neuf heures de relevée - entendons par-là, à neuf heures du soir - comparaissent dans la maison commune les dénommés « Josef Buonaparte » et « Marie Julie Clary », afin d'y être unis par les liens du mariage. La maison commune est alors installée sur la Place du village, au-dessus du lavoir.

Mais - direz-vous - par quel curieux hasard cet « émigré » corse et cette réfugiée marseillaise sont-ils venus se marier dans la commune de Cuges ?

François Clary, le père de la mariée, avait été un riche négociant marseillais. Selon l'Encyclopédie des Bouches-du-Rhône, il représentait même en 1789 l'une des plus importantes fortunes marseillaises. Toutefois, en 1793, il s'était trouvé compromis dans le mouvement fédéraliste : son gendre et son petit-fils avaient été emprisonnés, et un autre de ses fils avait préféré le suicide à la prison. François Clary, accablé de chagrin, s'était éteint le 20 janvier 1794, laissant derrière lui fortune, femme et enfants, notamment deux filles, Marie-Julie et Désirée-Bernardine-Eugénie.

En 1793, la Corse était en proie à de graves remous politiques. Menacée par le clan de Paoli, Marie Letizia Ramolino, veuve de Charles Buonaparte, avait dû s'enfuir avec ses enfants. C'est sur le continent qu'elle avait trouvé refuge, un continent où vivaient déjà, bien que de manière très épisodique, ses deux aînés, Joseph et Napoléon. Pendant quelques temps, Marie Letizia et ses enfants avaient vécu à Marseille, où le clan Buonaparte connaissait Salicetti. Également Corse d'origine, ce



dernier n'avait pas tardé à placer ses « compatriotes » sous sa protection et à leur ouvrir quelques portes.

En février 1794, la veuve de François Clary intervient auprès d'Albitte, un autre conventionnel. Elle implore son soutien, espérant obtenir la libération des membres de sa famille. Elle est accompagnée par sa fille, la jolie Désirée. Est-ce dans l'antichambre des salons d'Albitte que les dames Clary croisent Joseph Buonaparte ? Avaient-ils eu l'occasion de se rencontrer auparavant ? Les sources diffèrent. Quoi qu'il en soit, Joseph Buonaparte, sensible au désarroi de la famille, et peut-être davantage encore aux charmes de Désirée, serait intervenu en leur faveur, et aurait obtenu la libération des détenus. Joseph Buonaparte serait ainsi devenu l'un des familiers de la famille Clary, à qui il aurait présenté son jeune frère, Napoléon.

Or, la famille Clary était propriétaire, entre autres, du château de Julhans, situé sur la route de Roquefort, à quelques chevauchées de

Cuges. Et c'est là que, en 1794, les dames Clary étaient venues se réfugier, loin des troubles qui secouaient la cité phocéenne.

Joseph, Napoléon et Lucien, le troisième fils Buonaparte, s'étaient engagés dans l'armée d'Italie. Pour autant, il ne leur déplaisait guère de fréquenter les jeunes femmes issues de la haute bourgeoisie marseillaise. Au hasard de leurs pérégrinations militaires, il leur arrivait de faire étape à Cuges. Ils s'arrêtaient alors dans une auberge du village, mais c'est à Julhans qu'ils préféreraient passer leurs soirées... Quant à l'emplacement de cette auberge où - dit-on - relayait le fourgon de la poste, là encore, les avis divergent. Pour les uns, il s'agirait de l'ancien Hôtel d'Europe. Pour d'autres, ce ne serait plus de nos jours qu'une anodine maison de village, située au numéro 97 de la nationale.

Il est dit parfois que c'est avec la jolie Désirée que Joseph aurait préféré s'unir. Mais, sur les conseils - certainement désintéressés - de Napoléon, c'est à sa sœur aînée qu'il promit mariage, bien qu'elle ait été - dit-on encore - affligée d'un physique plutôt ingrat. La promesse sera tenue, Joseph épousera la riche Marie-Julie. La bénédiction religieuse, dirigée par l'abbé Joseph Fesch, le demi-frère de Marie Letizia, sera célébrée à Julhans, dans la petite chapelle qui existe encore aujourd'hui. Quand Napoléon sera devenu empereur, Joseph Fesch sera nommé archevêque de Lyon, puis cardinal, avant d'obtenir la dignité d'ambassadeur auprès du Saint-Siège.

« Madame mère » et Napoléon ont-ils assisté à cette union ? Ce n'est pas certain, car ils ne figurent pas parmi les témoins. Il n'est pas non plus fait mention de leur présence dans l'acte de mariage. Quant à l'idylle entre Napoléon et Désirée, elle ne durera que peu de temps, car quelques mois plus tard, Napoléon rencontrera Joséphine.

Toujours est-il que c'est bien à Cuges qu'eut lieu le mariage civil de Joseph Buonaparte, tout simplement parce que c'était la commune la plus proche du château de Julhans où s'était réfugiée la famille Clary. C'était le 14 thermidor de l'an II. Quelques jours auparavant, Robespierre avait été guillotiné, et la Révolution française venait de franchir une nouvelle étape de son histoire. Joseph Jean Dominique Monfray, maire de Cuges, l'ignorait encore, tout comme il ignorait avoir marié le futur roi de Naples et roi d'Espagne, frère de celui qui deviendrait bientôt empereur des Français.

**Michèle Amar de Micheli,**  
**Présidente de Cugistoria**  
<http://www.cugistoria.fr/>

*Sources : Archives communales, volumes 113 E 89 et 113 E 90 / Encyclopédie des Bouches-du-Rhône / Histoires d'Aubagne, Lucien Grimaud (Réédition de 1981) / Cuges, une histoire dans l'Histoire, Michèle Amar de Micheli.*